

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

SECURITE ACTIV  
Patrick FLAN  
07.68.27.57.07  
contact@securiteactiv.fr

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Entretien

## Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

## Conditions d'accès :

Titulaire du SSIAP 2 Diplôme de secourisme à jour Avoir dépassé la date de recyclage triennale ou ne pas avoir travaillé + de 1607 heures comme chef d'équipe durant les trois dernières années

## Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Remise à niveau des chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à la personne.

## Contenu et modalités d'organisation

SEQUENCE 1 FONDAMENTAUX DE SECURITE INCENDIE Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie Fondamentaux de sécurité : Evacuation des occupants Accessibilité et mise en service des moyens de secours Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité Implantation - dessertes et voiries - isolement Matériaux de construction Cloisonnement Aménagement Dégagement Désenfumage Eclairage normal et de sécurité Installations techniques Moyens de secours - alarme Matériels et documentation recommandés Code de la construction et de l'habitation (Art. R. 123-4 à 11 et R. 122-9) Arrêtés : 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié Application Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité Les spécificités des ERP et des IGH devront être abordées et comparées SEQUENCE 2 MISE EN SITUATION D'INTERVENTION Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité L'action face à différents contextes : - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime - méthode d'extinction d'un début d'incendie - protection individuelle - levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles Matériels et documentation recommandés Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs, robinet d'incendie armé Machine à fumées froides Application Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : d'un extincteur adapté et mise en œuvre d'un RIA Remarque Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un des stagiaires. Chaque stagiaire devra manipuler des extincteurs en situation réelle, mettre en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et évacuer une victime d'un local enfumé. SEQUENCE 3 PREVENTION Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) Accessibilité du public Matériels et documentation recommandés Remarque Cette séquence devra être mise à profit pour

...  
Parcours de formation personnalisable ?  Oui  Type de parcours  Individualisé

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Reprise du travail

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00219497	du 01/01/2021 au 31/12/2023	Limoges (87)	SECURITE ACTIV		Non éligible	
00205295	du 01/01/2021 au 31/12/2023	Boulazac (24)	SECURITE ACTIV		Non éligible	
00250503	du 01/01/2022 au 31/12/2023	Limoges (87)	SECURITE ACTIV		Non éligible	
00250173	du 01/01/2022 au 31/12/2023	Boulazac (24)	SECURITE ACTIV		Non éligible	
00427825	du 01/01/2024 au 31/12/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	SECURITE ACTIV		Non éligible	

00489207

du 25/06/2024 au  
31/12/2026

Limoges (87)

SECURITE ACTIV

Non  
éligible



00489206

du 25/06/2024 au  
31/12/2026

Brive-la-  
Gaillarde (19)

SECURITE ACTIV

Non  
éligible

